



# Condamnations d'Altsasu, maintien en détention de Joxu Urrutikoetxa :

10 octobre 2019

## **Condamnations d'Altsasu, maintien en détention de Joxu Urrutikoetxa : c'est le peuple basque que les états espagnols et français punissent !**

Le 1<sup>er</sup> juin 2018, les condamnations des jeunes d'Altsasu à des années d'emprisonnement avaient, une nouvelle fois, illustré à quel point le Pays basque est une zone de non-droit du point de vue de l'Etat espagnol. Le 9 octobre 2019, le Tribunal suprême entérine cette situation : un an et demi de prison, trois ans et demi de prison, 4 ans et deux mois de prison, 7 ans et demi de prison, 8 ans et demi de prison, 9 ans et demi de prison... Six jeunes basques sont définitivement condamnés à ces hallucinantes peines, pour une bagarre dans un bar.

D'emblée, il s'est agi d'un montage policier visant à accréditer la thèse de menées terroristes, perpétrées par « une cinquantaine de jeunes proches d'ETA » comme le relayait la presse aux ordres du pouvoir ! Si les nombreux soutiens reçus et les preuves de la machination ont empêché que les réquisitions initiales (50 à 62 ans de prison !) soient suivies d'effet, les condamnations demeurent inacceptables. Il est prouvé qu'un des condamnés n'était même pas présent au moment des faits ; et par ailleurs, ceux-ci n'ont rien d'une « action terroriste » mais relèvent bel et bien du registre de l'altercation entre quelques personnes, suivie d'une bagarre dans un bar.

### **C'est le Pays basque qui est ainsi visé et puni par le pouvoir espagnol.**

Il en est de même avec l'arrestation et le refus de remettre en liberté Joxu Urrutikoetxa. Là, c'est le pouvoir d'état français qui est à la manœuvre. Joxu Urrutikoetxa fut l'un des militants qui avait entamé les négociations pour mettre un terme à la lutte armée pour la libération du peuple basque et engager des solutions politiques pour qu'enfin ce peuple puissent disposer de lui-même.

Il faisait partie de la délégation qui s'était installée à Oslo, en Norvège, d'octobre 2011 à janvier 2013 dans l'attente d'engager des pourparlers avec le gouvernement espagnol qui n'a jamais daigné répondre. Délégation qui a vu le jour dans le contexte de la conférence internationale d'Aiete demandant à ETA de cesser toutes activités armées, demande à laquelle l'organisation avait répondu en annonçant, le 20 octobre 2011, l'arrêt définitif de l'action armée. ETA a, depuis, déposé les armes le 08 avril 2017 et s'est dissous le 2 mai 2018. Le 3 mai de cette année, Joxu Urrutikoetxa avait enregistré la déclaration de fin de l'organisation ETA qui fut diffusée lors de la conférence d'Argala qui annonçait la fin de l'organisation.

Joxu Urrutikoetxa est accusé par la justice française d'avoir représenté une « organisation terroriste » à Oslo entre 2011 et 2013. Alors que tout ceci se faisait sous l'égide de l'ONU et bien évidemment en pleine connaissance de cause du gouvernement français ! C'est comme si après les accords d'Evian en 1962, les négociateurs du FLN algérien avaient été arrêtés ou comme si Gerry Adams avait été emprisonné après avoir négocié la fin de la lutte armée en Irlande...

### **Le gouvernement français, lui aussi, applique un traitement particulier au Pays basque !**

L'Union syndicale Solidaires, en lien avec les organisations syndicales avec lesquelles nous travaillons au Pays basque, réitère son soutien au processus de paix, exige des Etats espagnols et français qu'ils mettent un terme à leur volonté de vengeance envers le peuple basque, est aux côtés de toutes celles et tous ceux qui s'opposent au colonialisme et au néo-colonialisme.

Le 10 octobre 2019

Le 1er juin 2018, les condamnations des jeunes d'Altsasu à des années d'emprisonnement avaient, une nouvelle fois, illustré à quel point le Pays basque est une zone de non-droit du point de vue de l'Etat espagnol. Le 9 octobre 2019, le Tribunal suprême entérine cette situation : un an et demi de prison, trois ans et demi de prison, 4 ans et deux mois de prison, 7 ans et demi de prison, 8 ans et demi de prison, 9 ans et demi de prison... Six jeunes basques sont définitivement condamnés à ces hallucinantes peines, pour une bagarre dans un bar. D'emblée, il s'est agi d'un montage policier visant à accréditer la thèse de menées terroristes, perpétrées par « une cinquantaine de jeunes proches d'ETA » comme le relayait la presse aux ordres du pouvoir ! Si les nombreux soutiens reçus et les preuves de la machination ont empêché que les réquisitions initiales (50 à 62 ans de prison !) soient suivies d'effet, les condamnations demeurent inacceptables. Il est prouvé qu'un des condamnés n'était même pas présent au moment des faits ; et par ailleurs, ceux-ci n'ont rien d'une « action terroriste » mais relèvent bel et bien du registre de l'altercation entre quelques personnes, suivie d'une bagarre dans un bar...

## **Condamnations d'Alsasu, maintien en détention de Joxu Urrutikoetxa : c'est le peuple basque que les états espagnols et français punissent !**

Le 1<sup>er</sup> juin 2018, les condamnations des jeunes d'Alsasu à des années d'emprisonnement avaient, une nouvelle fois, illustré à quel point le Pays basque est une zone de non-droit du point de vue de l'Etat espagnol. Le 9 octobre 2019, le Tribunal suprême entérine cette situation : un an et demi de prison, trois ans et demi de prison, 4 ans et deux mois de prison, 7 ans et demi de prison, 8 ans et demi de prison, 9 ans et demi de prison... Six jeunes basques sont définitivement condamnés à ces hallucinantes peines, pour une bagarre dans un bar.

**D'emblée, il s'est agi d'un montage policier visant à accréditer la thèse de menées terroristes**, perpétrées par « une cinquantaine de jeunes proches d'ETA » comme le relaye la presse aux ordres du pouvoir ! Si les nombreux soutiens reçus et les preuves de la machination ont empêché que les réquisitions initiales (50 à 62 ans de prison !) soient suivies d'effet, les condamnations demeurent inacceptables. **Il est prouvé qu'un des condamnés n'était même pas présent au moment des faits ; et par ailleurs, ceux-ci n'ont rien d'une « action terroriste »** mais relève bel et bien du registre de l'altercation entre quelques personnes, suivie d'une bagarre dans un bar.

### **C'est le Pays basque qui est ainsi visé et puni par le pouvoir espagnol.**

Il en est de même avec l'arrestation et le refus de remettre en liberté Josu Urrutikoetxa. Là, c'est le pouvoir d'état français qui est à la manœuvre. Josu Urrutikoetxa fut l'un des militants qui avait entamé les négociations pour mettre un terme à la lutte armée pour la libération du peuple basque et engager des solutions politiques pour qu'enfin ce peuple puissent disposer de lui-même.

Il faisait partie de la délégation qui s'était installée à Oslo, en Norvège, d'octobre 2011 à janvier 2013 dans l'attente d'engager des pourparlers avec le gouvernement espagnol qui n'a jamais daigné répondre. Délégation qui a vu le jour dans le contexte de la conférence internationale d'Aiete demandant à ETA de cesser toutes activités armées, demande à laquelle l'organisation avait répondu en annonçant, le 20 octobre 2011, l'arrêt définitif de l'action armée. ETA a, depuis, déposé les armes le 08 avril 2017 et s'est dissous le 2 mai 2018. Le 3 mai de cette année, Josu Urrutikoetxa avait enregistré la déclaration de fin de l'organisation ETA qui fut diffusée lors de la conférence d'Argala qui annonçait la fin de l'organisation.

**Josu Urrutikoetxa est accusé par la justice française d'avoir représenté une « organisation terroriste » à Oslo entre 2011 et 2013. Alors que tout ceci se faisait sous l'égide de l'ONU et bien évidemment en pleine connaissance de cause du gouvernement français !** C'est comme si après les accords d'Evian en 1962, les négociateurs du FLN algérien avaient été arrêtés ou comme si Gerry Adams avait été emprisonné après avoir négocié la fin de la lutte armée en Irlande...

### **Le gouvernement français, lui aussi, applique un traitement particulier au Pays basque !**

L'Union syndicale Solidaires, en lien avec les organisations syndicales avec lesquelles nous travaillons au Pays basque, réitère son soutien au processus de paix, exige des Etats espagnols et français qu'ils mettent un terme à leur volonté de vengeance envers le peuple basque, est aux côtés de toutes celles et tous ceux qui s'opposent au colonialisme et au néo-colonialisme.

Le 10 octobre 2019

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Condamnations-d-Alsasu-maintien-en-detention-de-Joxu-Urrutikoetxa>